

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	MARTEAU Frédéric	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	053Z8023	Marteau Frederic
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ZEN CONTROLE 53 2 rue Fernand SOULET 53000 - LAVAL	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L053Z115	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	05/02/2026	
AUDITEUR TECHNIQUE	Baptiste TEILLET	Baptiste Teillet
AUDITEUR STAGIAIRE	Yannick BOURGEOIS	Yannick Bourgeois

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

Bonne méthodologie et connaissance des textes.  
Relecture des instructions techniques F6 et F4 .

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	05/02/2028
----------------------	---------------------------	------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : MARTEAU Frédéric



## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : EE-356-CK Catégorie de véhicule : L3e Energie : ES  
Date de mise en circulation : 22/07/2016 N° PV : 26700755

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700483	24/03/2025	RAS
25700506	04/04/2025	RAS
25700549	05/05/2025	RAS
25700550	06/05/2025	RAS
25700565	14/05/2025	RAS
25700601	14/06/2025	RAS
25700643	25/07/2025	RAS
25700696	28/10/2025	RAS
25700713	29/11/2025	RAS
25700715	29/11/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : MARTEAU Frédéric



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	<b>FONCTION 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques</b>	CONFORME
	1.2.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 4.4.1. Indicateurs de direction et feux de signal de détresse : Point de contrôle non réaliser.	NON CONFORMITÉ
	<b>FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	
	1.2.6.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 6.1.5. Transmission : Mauvaise réalisation de la méthode de contrôle concernant la tension de chaîne.	NON CONFORMITÉ
	<b>FONCTION 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 8 - Nuisances</b>	CONFORME

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : MARTEAU Frédéric



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*